

L'IMPLANTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Le lieu d'implantation est sur une propriété personnelle située à l'extrémité de la rue du Marais, parcelle N° 474 du cadastre (planche 000AC001) à proximité directe de la passerelle « Le Bac d'Attin »

Plan de Situation



Vue Aérienne

